

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 15.019

L'An deux Mille Quinze, le 9 mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 2 mars 2015

DATE D'AFFICHAGE

Le 2 mars 2015

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, Mme Nancy LEFÈBVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme Dominique BERGEROT représentée par M. Didier QUENTIN
Mme Florence DEAU représentée par M. René-Luc CHABASSE

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : M. Michel SERVIT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 32

Mme Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2015
BUDGET ANNEXE CAMPING MUNICIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE :

BUDGET CAMPING MUNICIPAL : INSCRIPTIONS NOUVELLES 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - DEPENSES

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget primitif 2015 devraient se situer aux alentours de 121 000 €.

Les principales dépenses sont :

- Les salaires et charges : 84 000 €
- Les fluides (eau et électricité) : 11 000 €
- Taxe de séjour : 8 000 €

II - RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement du budget primitif 2015 devraient se situer aux alentours de 138 000 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les amortissements de 2015 et la reprise de l'excédent 2014, permettront des travaux d'aménagement d'un montant d'environ 8 800 €

BUDGET CAMPING MUNICIPAL - EXCEDENT

I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le déficit de fonctionnement devrait se situer à 12 000 €

II - SECTION D'INVESTISSEMENT

L'excédent d'investissement devrait se situer à 4 000 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 12 mars 2015

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,
Patrick MARENGO